

**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole  
**Herausgeber:** Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
**Band:** 29 (1967)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Les insuffisances actuelles des prises de courant et des fiches de contact  
**Autor:** Bühler, Werner  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1083051>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

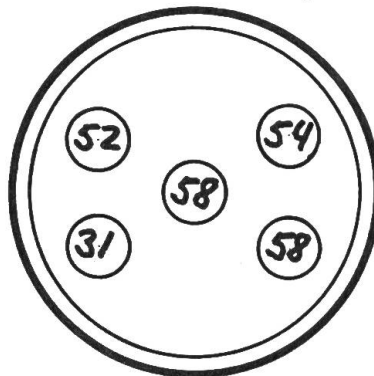
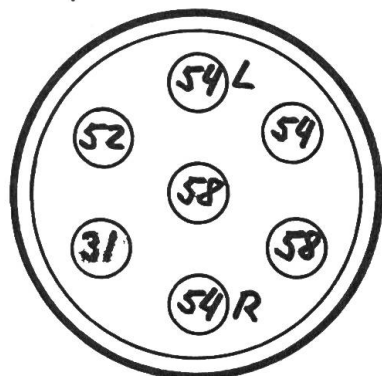
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



à 7 pôles

### Fiches de contact

à 5 pôles



Désignation des bornes

- 31 = Masse du véhicule.
- 52 = Contrôleur des pneus – Cette borne de connexion est rarement utilisée dans l'agriculture. On l'a prévue pour les remorques à pneus jumelés. Elle permet d'éviter les dommages consécutifs à une crevaison survenant à l'un des pneus du côté intérieur. Sans appareil avertisseur, un incident de ce genre passerait inaperçu du conducteur jusqu'au moment où l'autre pneu, sur lequel se reporterait toute la charge, finirait par éclater.
- 54 = Feux de freinage – Etant donné que la Loi fédérale sur la circulation routière ne prescrit pas de feux de freinage pour les véhicules automobiles agricoles, d'allure lente, cette borne de connexion est également très peu utilisée dans l'agriculture. On s'en sert dans les cas où il a été prévu deux circuits indépendants et des ampoules séparées pour les feux clignotants. S'il n'y a qu'un seul circuit pour les feux clignotants et les feux de freinage et que la même ampoule est employée, on se sert alors des bornes de connexion 54 L \*) et 54 R \*\*). Dans ce cas, il faut soit un relais spécial en direction de l'émetteur de clignotements, soit un émetteur de clignotements de type spécial.
- 54 L = Feu clignotant gauche.
- 54 R = Feu clignotant droit.
- Ces deux bornes de connexion doivent être toujours utilisées quand il existe une installation de clignoteurs.
- 58 = Feux arrière – Pour raison de sécurité, et aussi pour satisfaire aux prescriptions de la Loi fédérale sur la circulation routière, il faut que chaque feu arrière (celui de droite et celui de gauche) comporte un fusible individuel. Si une ampoule était grillée, l'autre continuerait ainsi à être allumée. Cela exige évidemment deux canalisations séparées d'alimentation et de retour, soit également deux bornes de connexion. Il importe peu que le borne de connexion on choisit pour le feu arrière gauche ou le feu arrière droit. Remarquons cependant que depuis quelque temps, ces bornes portent aussi et respectivement les désignations 58 L \*) et 58 R \*\*). Dans ces cas-là, il s'agit alors d'effectuer les raccordements de manière correspondante.

\*) L = gauche

\*\*\*) R = droit

Les quatre croquis accompagnant ce texte permettent de voir où se trouvent les différentes désignations des bornes de connexion dont nous venons de parler, qu'il s'agisse de prises de courant ou de fiches de contact.

Si toutes les prises de courant et fiches de contact étaient câblées d'après ces normes, n'importe quelle fiche pourrait être introduite dans n'im-

porte quelle prise et toutes les installations d'éclairage fonctionneraient. Autrement dit une rationalisation appliquée dans ce domaine, par l'emploi de fiches de contact et de prises de courant universelles, permettrait de supprimer ennuis et pertes de temps.

Il convient d'observer qu'on se sert très souvent de fiches à 5 pôles au lieu de fiches à 7 pôles.

Etant donné que deux bornes de connexion sont libres sur les fiches à 5 pôles (54 = feu de freinage, 52 = contrôleur des pneus), on les emploie pour les feux clignotants. Lorsque ces fiches de contact sont introduites dans des prises de courant à 7 pôles correctement câblées, on constate que si les feux arrière sont bien allumés, les feux clignotants restent éteints, par contre. C'est aux agriculteurs qu'il appartient de contribuer à remédier à ce désagréable état de choses en formulant les exigences suivantes lors de l'achat d'une nouvelle machine de traction ou remorque, soit en demandant:

1. Qu'elle soit pourvue de fiches de contact ou de prises de courant à 7 pôles. (Celles à 5 pôles ou celles dont les pôles ont une autre disposition que la disposition représentée sur les croquis illustrant ce texte doivent être refusées, ou bien on demandera au représentant de les faire changer).
2. Que les fiches de contact et les prises de courant soient câblées conformément aux normes internationales.
3. Que le câble soit suffisamment long pour former une boucle, afin qu'il ne subisse pas des efforts de traction et se rompe dans les virages. (Il en va de même pour les canalisations, qui doivent être branchées aux bornes de connexion de telle façon que les fils ne soient soumis ni à des contraintes de traction ni à des oscillations.

Pour terminer, encore une petite recommandation à l'intention des conducteurs de tracteurs: si le câble de l'installation d'éclairage s'est entortillé autour de la poignée de la cheville d'attelage à clavette du dispositif de remorquage, ne pas oublier de libérer la poignée avant de dételer la remorque!

---

## **Dans chaque village**

il existe certainement des propriétaires de tracteurs qui ne font pas encore partie de notre organisation. Agriculteurs, encouragez-les à adhérer à la section de leur région ou envoyez au moins leur adresse au Secrétariat central de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs agricoles, Case postale 210, 5200 Brougg. D'avance nous vous en remercions.